

*Commune de Saint-André de l'Epine  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 16 MAI 2014*

*Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 16 mai 2014 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Stéphane Collet, Maire.*

*Présents : Collet Stéphane, Salagnac Gaétan, Martial Nicolas, Eudes Alain, Lecornu Loïc, Gardie Isabelle, Sauvage Cécile, Larsonneur Jean-Claude, Catherine Sandra, Montaigne Serge, Marie Myriam, Lebas Nathalie, Rabec David, Lebouteiller Mathilde..*

*Absente excusée : Chopin Jessica (procuration à Collet Stéphane, Maire)*

*Secrétaire de séance : Lecornu Loïc*

### ***I. INTERVENTION D'UN PARTICULIER***

*Monsieur Lefèvre domicilié 14 rue des aumônes présente au conseil municipal un problème de circulation jugée trop rapide par celui-ci dans la rue des aumônes compte tenu de la présence d'enfants et demande au conseil municipal d'intervenir afin d'y palier par une réduction de vitesse, un aménagement de la voie .....*

*Après discussion, monsieur le maire charge monsieur Alain Eudes, adjoint chargé de la voirie, de réunir sa commission afin d'entamer une réflexion sur les aménagements possibles.*

### ***II. PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL***

*Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget communal au conseil municipal. Monsieur Salagnac, 1<sup>er</sup> adjoint, prend le relais en détaillant chaque article de la section de fonctionnement et chaque opération de la section d'investissement.*

### ***III. PRESENTATION DU TABLEAU DES EMPRUNTS***

*Le tableau des emprunts est présenté au conseil municipal dont l'objet de chaque emprunt, l'annuité annuelle des exercices et le capital restant dû en début et en fin de chaque période.*

### ***IV. SUBVENTIONS 2014***

*Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2014 :*

- Club de l'amitié 1350€*
- Anciens combattants 100€*
- Association des parents d'élèves 300€*

**V. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER OU DEMANDE D'ACQUISITION  
D'UN BIEN SOUMIS A L'UN DES DROITS DE PREEMPTION PREVUS PAR  
LE CODE DE L'URBANISME**

*Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande située en zone UB dans notre document d'urbanisme concernant un bien situé au 1 rue Fleury.  
Après discussion et vote, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas utiliser son droit de préemption sur ce bien.*

**VI. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE DE SECRETAIRE DE  
MAIRIE.**

*Au vu de l'évolution du travail administratif, monsieur le maire propose de modifier le temps de travail du poste de secrétaire de mairie et de l'augmenter de deux heures hebdomadaires.  
Après discussion et vote, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.  
La durée de travail de ce poste passe donc de 23 heures à 25 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.*

**VII. INFORMATIONS DIVERSES COMMUNIQUEES PAR LES ELUS**

- *De l'avis favorable de monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Manche pour la demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux faite auprès des services de la Préfecture à condition de regrouper les classes du RPI sur notre site.*
- *De petits travaux réalisés sur les bâtiments communaux*
- *Du contact pris par monsieur Salagnac avec monsieur Avice, architecte-urbaniste pour poursuivre l'élaboration du P.L.U (plan local d'urbanisme). Un avenant au marché est proposé afin d'achever l'étude avant la fin décembre 2018, date à laquelle les POS deviendront caducs. Il s'élève à la somme de 12000€ TTC avec une option de 1500€ et avant de prendre toute décision, monsieur Salagnac doit reprendre contact avec monsieur Avice pour avoir de plus amples renseignements.*

*Le Maire,*